



Doc. 15752

27 avril 2023

Programme de parrainage parlementaire entre les membres de l'Assemblée parlementaire et les défenseurs des droits humains ou les personnes politiquement opprimées

Proposition de résolution

déposée par Mme Derya TÜRK-NACHBAUR et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Depuis sa création, l'Assemblée parlementaire se consacre à la sauvegarde et à la promotion des droits humains, en attirant l'attention sur l'action des parlementaires et des défenseurs des droits humains dans le monde entier et en leur offrant soutien et protection, le cas échéant.

Il importe de protéger les personnes qui ont apporté une contribution particulière aux droits humains et qui subissent de ce fait la persécution, l'oppression ou d'autres formes graves de répression exercées par les services de l'État. Grâce à un programme de parrainage particulier, les membres de l'Assemblée peuvent soutenir ces personnes, faire connaître leur travail et leur fournir une assistance lorsqu'elles sont détenues illégalement ou font l'objet d'autres formes de répression. Parmi les actions qui peuvent être entreprises, citons les visites sur place, la participation aux réunions des commissions, la diffusion sur les médias sociaux, les pétitions, les courriers adressés aux ambassades et aux gouvernements et l'observation de procès.

Un programme de parrainage permettrait également d'accroître la visibilité de l'Assemblée, de ces responsables politiques et défenseurs des droits humains, ainsi que de leur action, et de faire comprendre aux oppresseurs que leurs actes ne passeront pas inaperçus ou ne resteront pas impunis. En outre, le programme démontrerait l'engagement de la communauté internationale en faveur des droits humains et reconnaîtrait l'action cruciale de ceux qui risquent leur liberté et leur vie pour défendre ces droits.

En conséquence, nous demandons instamment à l'Assemblée à mettre en place un programme officiel de parrainage parlementaire entre ses membres et les parlementaires et les défenseurs des droits humains du monde entier.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

TÜRK-NACHBAUR Derya, Allemagne, SOC
ÆVARSDÓTTIR Thórhildur Sunna, Islande, SOC
ARSLAN Sibel, Suisse, SOC
BAYR Petra, Autriche, SOC
BOER Margreet, De, Pays-Bas, SOC
BONETT Chris, Malte, SOC
BUDBERGYTĖ Rasa, Lituanie, SOC
CEGONHO Pedro, Portugal, SOC
CRISTEA Andi-Lucian, Roumanie, SOC
DAVIES Geraint, Royaume-Uni, SOC
EFSTATHIOU Constantinos, Chypre, SOC
ENGELHARDT Heike, Allemagne, SOC
FABRICIUS Camilla, Danemark, SOC
FAXE Sascha, Danemark, SOC
FOULKES George, Royaume-Uni, SOC
GIOVAGNOLI Gerardo, Saint-Marin, SOC
GRIFFITHS Leslie, Royaume-Uni, SOC
HAJDUKOVIĆ Domagoj, Croatie, SOC
HOFFMANN Christoph, Allemagne, ADLE
JENSEN Mogens, Danemark, SOC
JONES Ruth, Royaume-Uni, SOC
KERSTEN Franziska, Allemagne, SOC
LACROIX Christophe, Belgique, SOC
LUCKS Max, Allemagne, SOC
MAGAZINOVIĆ Saša, Bosnie-Herzégovine, SOC
MOUTQUIN Simon, Belgique, SOC
OSBORNE Kate, Royaume-Uni, SOC
PAHLKE Julian, Allemagne, SOC
PETRY Christian, Allemagne, SOC
ROJHAN Azadeh, Suède, SOC
RUSTAMYAN Armen, Arménie, SOC
SAVICKAS Lukas, Lituanie, SOC
SCHÄFER Axel, Allemagne, SOC
SCHWABE Frank, Allemagne, SOC
SHARMA Virendra, Royaume-Uni, SOC
ŚMISZEK Krzysztof, Pologne, SOC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts